



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-045

Nombre de conseillers  
en exercice 19

Présents 13

Votants 19

L'an deux mille vingt six,  
le cinq juin,  
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la  
Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Madame Hakima HENDOU et  
Messieurs Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Marc SAUVAGEON, Adjoints ;  
Mesdames Sophie BEGUELAL, Aline CAO, Geneviève COTTIN, Florence RICHARD et  
Messieurs Alexandre BARBOSA, Pierre BRESSON, Philippe CHAMBARD, Frédéric  
MACQUET, Jean MASSONI, Conseillers Municipaux.

Excusés : Madame Valérie BEGUELAL, Conseillère Municipale, donne pouvoir à  
Madame Geneviève COTTIN, Conseillère Municipale ; Monsieur Patrick BURTIN,  
Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean MASSONI, Conseiller  
Municipal ; Monsieur Jean-Pierre DE PAOLI, Conseiller Municipal, donne pouvoir à  
Monsieur Frédéric MACQUET, Conseiller Municipal ; Madame Amandine FLAMAND,  
Conseillère Municipale, donne pouvoir Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ;  
Madame Adeline GUILBERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Marc  
SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Audrey SUAOU, Conseillère Municipale, donne  
pouvoir à Madame Florence RICHARD, Conseillère Municipale.

Madame Geneviève COTTIN, Conseillère Municipale, est désignée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

#### OBJET :

#### CENTRE SOCIAL : APPROBATION DES TRAVAUX, DE LEUR MONTANT ET DU PLAN DE FINANCEMENT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les travaux prévus dans les locaux accueillant le Centre social, leur  
montant total (chiffre par architecte) et le plan de financement correspondant tels que  
présentés en séance,

Considérant la délibération n°2025-037 du 16 octobre 2025 par laquelle le Conseil  
Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la C.A.F. de  
Saône-et-Loire et du Département de l'Ain, dans le cadre des travaux à réaliser pour la  
création du Centre social ;

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### APPROUVE :

- les travaux prévus dans les locaux du Centre social tels que présentés ;
- le montant total desdits travaux qui s'élève à 499.433,90 € H.T. ;
- le plan de financement suivant :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

|               | Dépenses          | Recettes          |
|---------------|-------------------|-------------------|
| Travaux       | 499.433,90        |                   |
| C.A.F.71      |                   | 399.547,00        |
| DETR/DSIL     |                   | 50.000,00         |
| Fonds propres |                   | 49.886,90         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>499.433,90</b> | <b>499.433,90</b> |

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions au titre des D.E.T.R. et D.S.I.L.

Reçu en Préfecture le

11 JUIN 2026

Certifié exécutoire

11 JUIN 2026

Publié ou notifié le

11 JUIN 2026

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 9 juin 2026

Pour copie conforme, en mairie le 9 juin 2026

Le Maire,  
Jacques DOUSSOT



Le Maire  
Jacques DOUSSOT

